FOURNEVILLE

PROGRAMME DE DESTRUCTION DU FRELON ASIATIQUE

Nom du référent MAIRIE qui s'est rendu sur place :

Je soussigné(e) : ……..……

Déclare la présence d'un nid de frelons asiatiques sur le territoire de la commune à l'adresse suivante :

……..……

Eléments reconnaissables du paysage permettant de localiser la propriété :

……..……

Conditions d'accès particulières à la propriété (chemin, barrière, cour intérieure…) :

……..……

Distance du nid de la première habitation ou local fréquenté : ……..……

Téléphone : …… Email : ……..……..……

Identification des frelons

Couleur dominante : ……..…… Période d'activité : ……

Attirés par la lumière la nuit ou non : ……..……..…….

Frelons actifs ou non : ……

Support du nid et estimation de la hauteur : ……..……..…….

Acceptez-vous que l'opérateur accède au terrain pour détruire le nid ? ……..……..……

Photos du nid à transmettre à l'adresse suivante : contact@mairie-fourneville.fr

Nom du référent FREDON qui confirme la présence de frelons asiatiques : ……..……..

Observations :……

Participation financière :

Dans le cadre du programme de lutte contre le frelon asiatique entre la Commune et la FREDON (se renseigner des dates d'ouverture et de fermeture de la campagne), je demande le concours de la Commune de FOURNEVILLE. Le coût réel de la destruction s'élève, en fonction de l'intervenant disponible et de la hauteur du nid, à une somme comprise entre 69€ et 168€. La Communauté de Communes participe à hauteur de 20% du montant de l'intervention (montant plafonné à 110€).

Le reste à charge est partagé à part égale entre la commune et le bénéficiaire. **Je m'engage donc à m'acquitter du solde restant dû**

Bon pour commande,
Fourneville, le _ _ /_ _ /_ _ _ _ et signature

Les informations recueillies par la Mairie de Fourneville ont pour finalité la gestion de votre demande. Elles sont uniquement destinées aux agents de la Mairie en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données. de la Mairie de Fourneville : rgpd@cdg14.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

Mairie de Fourneville
Chemin de l'Église, 14600 Fourneville - Tél. 02 31 89 27 19